



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 20 avril 2005 — N° 140

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 03.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Dumont (Rivière-du-Loup) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec ordonne au gouvernement du Québec de se conformer à la résolution adoptée par le Conseil général du Parti libéral du Québec de février 2002 en nommant des représentants des retraités sur les comités décisionnels des régimes de pension du secteur public et parapublic d'ici le 24 juin 2005.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 35 minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants ; 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; 45 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement ; 30 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle ; dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants sera réparti également entre les groupes parlementaires, le temps non utilisé par l'un des groupes parlementaires sera transféré à l'autre groupe et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Dumont (Rivière-du-Loup).

À la demande de Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, Mme Beaudoin (Mirabel) retire certains propos non parlementaires.

20 avril 2005

À la fin de son intervention, M. Gauthrin, ministre délégué au Gouvernement en ligne, propose :

QUE la motion du député de Rivière-du-Loup soit amendée de la manière suivante : à la 1^{ère} ligne, remplacer le mot « ordonne » par le mot « demande », à la 2^e ligne, remplacer les mots « de se conformer » par le mot « , conformément » et, à la 4^e ligne, remplacer les mots « en nommant des représentants des retraités sur les comités décisionnels des régimes de pension du secteur public et parapublic d'ici le 24 juin 2005 » par les mots « , de s'assurer que les représentants des retraités sur les comités de retraite des régimes de pension du secteur public et parapublic soient nommés après consultation des retraités ou de leurs associations et ce, dans les plus brefs délais ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement du Québec, conformément à la résolution adoptée par le Conseil général du Parti libéral du Québec de février 2002, de s'assurer que les représentants des retraités sur les comités de retraite des régimes de pension du secteur public et parapublic soient nommés après consultation des retraités ou de leurs associations et ce, dans les plus brefs délais.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Dumont (Rivière-du-Loup) et sur l'amendement de M. Gauthrin, ministre délégué au Gouvernement en ligne, sous réserve de la recevabilité de ce dernier que Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, prend en délibéré.

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, rend sa décision sur la recevabilité de la motion d'amendement.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

La motion d'amendement est recevable car elle ne modifie pas le principe de la motion principale même si elle a pour effet de l'atténuer.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Dumont (Rivière-du-Loup) et sur l'amendement de M. Gauthrin, ministre délégué au Gouvernement en ligne.

20 avril 2005

Le débat terminé, la motion d'amendement est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, les votes sur la motion d'amendement proposée par M. Gautrin, ministre délégué au Gouvernement en ligne, et sur la motion proposée par M. Dumont (Rivière-du-Loup) sont reportés à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 11 h 58, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 224 Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement des projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1775-20050420)

20 avril 2005

M. Paquin (Saint-Jean) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 224, Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 224 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales et des Régions soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel du Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 1776-20050420)

Dépôts de pétitions

M. St-André (L'Assomption) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 82 citoyens et citoyennes de la région de Lanaudière, concernant le réaménagement du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur.

(Dépôt n° 1777-20050420)

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 724 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement de la fête nationale du Québec.

(Dépôt n° 1778-20050420)

20 avril 2005

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, trois extraits de pétition concernant le traitement et les conditions de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dans les centres d'hébergement privés et publics sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 535 citoyens et citoyennes de l'Abitibi-Témiscamingue, par M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) ;
(Dépôt n° 1779-20050420)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 568 citoyens et citoyennes de la circonscription de Bertrand, par M. Cousineau (Bertrand) ;
(Dépôt n° 1780-20050420)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 1 556 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Paquin (Saint-Jean).
(Dépôt n° 1781-20050420)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Descoteaux (Groulx) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 320 citoyens et citoyennes de la région des Laurentides, concernant le financement de la fête nationale du Québec.
(Dépôt n° 1782-20050420)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Valois (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 377 citoyens et citoyennes de la circonscription de Joliette, concernant l'accessibilité aux dossiers des orphelins.
(Dépôt n° 1783-20050420)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient les votes reportés, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition, sur la motion proposée par M. Dumont (Rivière-du-Loup) et sur la motion d'amendement proposée par M. Gauthrin, ministre délégué au Gouvernement en ligne.

Est d'abord mise aux voix la motion d'amendement de M. Gauthrin, ministre délégué au Gouvernement en ligne.

Cette motion se lit comme suit :

QUE la motion du député de Rivière-du-Loup soit amendée de la manière suivante : à la 1^{ère} ligne, remplacer le mot « ordonne » par le mot « demande », à la 2^e ligne, remplacer les mots « de se conformer » par le mot « , conformément » et, à la 4^e ligne, remplacer les mots « en nommant des représentants des retraités sur les comités décisionnels des régimes de pension du secteur public et parapublic d'ici le 24 juin 2005 » par les mots « , de s'assurer que les représentants des retraités sur les comités de retraite des régimes de pension du secteur public et parapublic soient nommés après consultation des retraités ou de leurs associations et ce, dans les plus brefs délais ».

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 158 en annexe)

Pour: **107** Contre: **5** Abstention: **0**

Est ensuite mise aux voix la motion de M. Dumont (Rivière-du-Loup), telle qu'amendée par le vote précédent.

20 avril 2005

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement du Québec, conformément à la résolution adoptée par le Conseil général du Parti libéral du Québec de février 2002, de s'assurer que les représentants des retraités sur les comités de retraite des régimes de pension du secteur public et parapublic soient nommés après consultation des retraités ou de leurs associations et ce, dans les plus brefs délais.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 159 en annexe)

Pour : **107** Contre : **5** Abstention : **0**

Motions sans préavis

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE M. Michel Bonsaint soit nommé, pour un mandat de sept ans, secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale à compter de ce jour et que lui soient attribués le rang et les privilèges d'un sous-ministre adjoint, administrateur d'État II, et ce, conformément aux dispositions des articles 26 et 121 de la *Loi sur l'Assemblée nationale* ; et qu'il demeure en fonction à ce titre tant qu'il n'est pas renouvelé ou remplacé.

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Copie du curriculum vitae de M. Michel Bonsaint.

(Dépôt n° 1784-20050420)

La motion est adoptée.

20 avril 2005

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE M. Jacques Jobin soit nommé, pour un mandat de sept ans, secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale à compter du 25 avril 2005 et que lui soient attribués le rang et les privilèges d'un sous-ministre adjoint, administrateur d'État II, et ce, conformément aux dispositions des articles 26 et 121 de la *Loi sur l'Assemblée nationale* ; et qu'il demeure en fonction à ce titre tant qu'il n'est pas renouvelé ou remplacé.

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Copie du curriculum vitae de M. Jacques Jobin.

(Dépôt n° 1785-20050420)

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois de la santé dentaire et le trentième anniversaire de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

20 avril 2005

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Politique du médicament*.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Tremblay (Lac-Saint-Jean), M. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec réitère sa volonté de respecter l'accord de Kyoto et dénonce le Plan vert fédéral qui ne tient pas compte des spécificités économiques, énergétiques et historiques du Québec et exige une entente bilatérale reconnaissant notre spécificité.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Mulcair, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bordeleau (Acadie), Mme Papineau (Prévost) et M. Dumont (Rivière-du-Loup) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne, de façon toute particulière, le 90^e anniversaire de commémoration du génocide arménien du 24 avril 1915 en partageant notre compassion avec tous nos compatriotes d'origine arménienne et en rappelant le souvenir des victimes de ce premier génocide du XXe siècle.

20 avril 2005

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 85, Loi sur le Centre de services administratifs ;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 62, Loi sur les compétences municipales ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 92, Loi modifiant la Loi sur les produits et les équipements pétroliers, la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le principe du projet de loi n° 93, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur les produits alimentaires, soit maintenant adopté.

20 avril 2005

Un débat s'ensuit.

À 18 heures, M. Cusano, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 21 avril 2005, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

20 avril 2005

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion d'amendement de M. Gautrin, ministre délégué au Gouvernement en ligne, à la motion de M. Dumont (Rivière-du-Loup) concernant la nomination des représentants des retraités aux comités décisionnels des régimes de retraite des secteurs public et parapublic :

(Vote n° 158)

POUR - 107

Arseneau	Charlebois	Jutras	Pagé
Auclair	Chenail	Kelley	Papineau
Audet	Cholette	Lamquin-Éthier	Paquet
Bachand	Copeman	Landry	Paquin
Beauchamp	Corbeil	L'Écuyer	Paradis
Beaudoin	Couillard	Lefebvre	Pelletier
Béchar	Courchesne	Legault	Perreault
Bédard	Cousineau	[Chambly]	Pinard
Bergman	Delisle	Legault	Reid
Bernard	Descoteaux	[Rousseau]	Rioux
Bernier	Deslières	Legendre	Robert
Bertrand	Després	Léger	Simard
Blackburn	Dion	Lemieux	Soucy
Bordeleau	Dionne-Marsolais	Lessard	St-André
Bouchard	Doyer	Létourneau	Théberge
[Vachon]	Dubuc	Loiselle	Thériault
Boucher	Dupuis	MacMillan	[Masson]
Boulerice	Fournier	Maltais	Thériault
Boulet	Gabias	Marcoux	[Anjou]
Bourdeau	Gagnon-Tremblay	Marois	Tomassi
Brodeur	Gaudet	Marsan	Tremblay
Caron	Gauthier	Mercier	Turp
Chagnon	Gautrin	Moreau	Vallières
Charbonneau	Girard	Morin	Valois
Charest	Hamad	[Nicolet-Yamaska]	Vermette
[Matane]	Hamel	Morin	Vien
Charest	Harel	[Montmagny-L'Islet]	Whissell
[Rimouski]	Houda-Pepin	Mulcair	
Charest	James	Normandeau	
[Sherbrooke]	Jérôme-Forget	Ouimet	

CONTRE - 5

Dumont	Légaré	Picard	Roy
Grondin			

20 avril 2005

Sur la motion de M. Dumont (Rivière-du-Loup), telle qu'amendée par le vote précédent :

(Vote n° 159)

POUR - 107

Arseneau	Charlebois	Jutras	Pagé
Auclair	Chenail	Kelley	Papineau
Audet	Cholette	Lamquin-Éthier	Paquet
Bachand	Copeman	Landry	Paquin
Beauchamp	Corbeil	L'Écuyer	Paradis
Beaudoin	Couillard	Lefebvre	Pelletier
Béchar	Courchesne	Legault	Perreault
Bédard	Cousineau	<i>[Chambly]</i>	Pinard
Bergman	Delisle	Legault	Reid
Bernard	Descoteaux	<i>[Rousseau]</i>	Rioux
Bernier	Deslières	Legendre	Robert
Bertrand	Després	Léger	Simard
Blackburn	Dion	Lemieux	Soucy
Bordeleau	Dionne-Marsolais	Lessard	St-André
Bouchard	Doyer	Létourneau	Théberge
<i>[Vachon]</i>	Dubuc	Loiselle	Thériault
Boucher	Dupuis	MacMillan	<i>[Masson]</i>
Boulerice	Fournier	Maltais	Thériault
Boulet	Gabias	Marcoux	<i>[Anjou]</i>
Bourdeau	Gagnon-Tremblay	Marois	Tomassi
Brodeur	Gaudet	Marsan	Tremblay
Caron	Gauthier	Mercier	Turp
Chagnon	Gautrin	Moreau	Vallières
Charbonneau	Girard	Morin	Valois
Charest	Hamad	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	Vermette
<i>[Matane]</i>	Hamel	Morin	Vien
Charest	Harel	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	Whissell
<i>[Rimouski]</i>	Houda-Pepin	Mulcair	
Charest	James	Normandeau	
<i>[Sherbrooke]</i>	Jérôme-Forget	Ouimet	

CONTRE - 5

Dumont	Légaré	Picard	Roy
Grondin			